**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’EXAMEN DU RAPPORT DU CAMEROUN POUR LE TROISIEME CYCLE DE L’EPU**

*16 mai 2018*

**Monsieur le Président,**

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation du Cameroun et la félicite pour la présentation de son rapport au titre du troisième cycle de l’Examen périodique universel.

Le Burkina Faso prend note avec satisfaction, les progrès réalisés dans le renforcement du cadre normatif et institutionnel des droits de l’homme, notamment, l’adoption du Document de Politique Nationale de Protection de l’Enfance en janvier 2017, ainsi que la révision du Code pénal en 2016 qui a permis d’élargir la gamme des infractions visant à lutter contre les violences faites aux femmes.

Ma délégation exhorte le Cameroun à poursuivre ses efforts et lui recommande :

1. d’envisager la ratification du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et le Protocole facultatif sur la vente d’enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants.
2. Continuer à lutter contre les MGF à travers la mise en œuvre du Plan d’Action quinquennal adopté en 2011 et revu en 2016.

Pour terminer, ma délégation souhaite plein succès au Cameroun dans la mise en œuvre des recommandations qu’il acceptera.

**Je vous remercie.**